



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Vietnam

Question écrite n° 122003

Texte de la question

M. Lucien Degauchy souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur un rapport récent de l'ONU qui dénonce l'atteinte de la condition féminine au Vietnam où tous les droits élémentaires de l'homme n'existent que sur le papier. Ce régime de dictature continue à adopter des politiques de caractère inhumain comme l'exportation de main-d'oeuvre, sans distinction d'âge ni de sexe, afin de rembourser les dettes contractées pendant la guerre d'agression contre le Sud-Vietnam. Durement exploitée, cette main-d'oeuvre travaille dans des conditions innommables et insupportables. Des jeunes filles, des femmes et même des fillettes sont vendues et exportées pour être revendues à prix dérisoire par voie d'annonces dans les journaux, sur internet ou encore dans des expositions. Ces pratiques odieuses portent atteinte à la dignité de l'homme et à l'honneur de la femme et doivent être considérées comme crime contre l'humanité. Il lui demande si la France a le pouvoir d'influer sur les dirigeants du Vietnam afin que cessent les tortures de toutes natures infligées à un grand nombre de ses ressortissants.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122003

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3471